

Conseil départemental des Hautes-Alpes

Le 23/02/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Conseil départemental des Hautes-Alpes | Temps de lecture : +/- 1 minute et 30 secondes

Débat

d'orientation budgétaire 2026



Ce 9 février 2026, les conseillères et conseillers départementaux des Côtes d'Armor se réunissent sous la présidence de Christian Coail pour débattre des orientations budgétaires de l'exercice à venir, dans un contexte national et international marqué par l'instabilité, l'absence persistante de loi de finances et la fragilisation de la situation financière des Départements.

L'enjeu du futur budget dont le vote aura lieu fin mars, sera dans un contexte financier contraint, de constituer un outil de transformation sociale et écologique en préservant les priorités fixées que sont les solidarités humaines, la transition écologique, la citoyenneté et en maintenant un niveau d'investissement soutenu.

Des recettes incertaines

Les recettes de fonctionnement du Département ont peu évolué et restent marquées par une forte incertitude. Par ailleurs, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) restent à un niveau significativement plus bas qu'en 2023, tandis que l'adoption tardive de la loi de finances 2026 n'a pas réduit la visibilité financière. Le Département doit ainsi composer avec des ressources peu dynamiques et difficilement prévisibles, limitant sa marge de manœuvre budgétaire.

Vers une hausse des dépenses sociales

Les dépenses de fonctionnement poursuivent leur progression, principalement sous l'effet des dépenses sociales, qui représentent près de 62 % du budget départemental. Devant la hausse des besoins sociaux, pour y faire face, les dépenses liées à la protection de l'enfance, au revenu de solidarité active (RSA), à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap continuent de progresser. Cela représenterait une hausse de près de 5% par rapport au Budget Primitif 2025. S'il souhaite faire du budget 2026 un outil de transformation sociale, citoyenne et environnementale, le Département est tenu néanmoins de préserver l'équilibre budgétaire.

Un niveau d'investissement soutenu et responsable

Malgré les nombreuses contraintes qui pèsent sur ses finances, le Département souhaite maintenir un haut niveau d'investissement dans les collèges, les mobilités, la solidarité territoriale et la transition écologique. Il pourrait s'établir à 80 M€ en 2026.

Chiffres clés

- 635 2026 M€ c'est le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement en
- 80 M€ c'est le volume d'investissements envisagé en 2026
- 61,7 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées aux solidarités humaines : autonomie, enfance, insertion et logement.

VOS CONTACTS

Département des Hautes-Alpes

Olivier Buteux

Chargé de relations presse

01 02 03 04 05

06 07 08 09 10

pressedigitale@gmail.com

CONFÉRENCE DE PRESSE :

24/02/2026 à partir de 10h

